

# Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère

Service SPANC

3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac

Tel: 05-53-51-70-72 Fax: 05-53-51-70-78

# CONTROLE DE DIAGNOSTIC DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANTE

Certains faits mentionnés dans ce document peuvent être basés sur les dires du propriétaire (ou de son représentant) de l'installation. Dans ce cas, La Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère décline toutes responsabilités si des informations erronées ont été données. Ce compte rendu est valable au jour du contrôle.

Date du contrôle : 26/04/2012				
N° dossier : AS240014120031				
Nom du technicien : GOUDOUR SONIA				
Le propriétaire				
Nom et prénom : Madame WILLIAMS/NICOLA JANE				
Adresse : MAGPIE LANE - LOWER APPERLEY GL19 4DS GLOUCESTER UK				
≘: 004471930993 Commune:				
L'occupant				
Nom et prénom :				
Adresse :				
T: Commune:				
Personne rencontrée lors du contrôle : M. MONS LUDOVIC (MAISONS EN PERIGORD) 11 rue du 4 septembre 24290 Montignac				
L'habitation				
Adresse de la parcelle : LA GARENNE <u>VENTE DE LA MAISON</u>				
Commune: 24290 AUBAS				
Section et numéro de la parcelle: 014ZM0105 014ZM0110				
Parcelle située dans le PPRI ou autre zone: Parcelle desservie par le réseau d'eau potable : ⊠ OUI □ NON				
Date de réalisation de l'assainissement : environ 30 ans				
Nom de l'installateur :   Adresse de l'installateur : Commune:				
Type d'habitat : Maison (habitée environ 1 semaine/an)				
Résidence : Résidence Secondaire				
Nombre de chambres : 3 nombre de WC: 1 nombre de salle de bain: 1 nombre de cuisine: 1				
Nombre d'usager : 1 Usage : Privé				
Cougo , FIIVE				

Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère 3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac Aubas - La Chapelle Aubareil - Fanlac - Les Farges - Montignac - Peyzac le Moustier - Plazac - St Amand de Coly -St Léon sur Vézère - Sergeac - Thonac - Valojouh

tél: 05-53-51-70-70

fax: 05-53-51-70-78

Site: www.communesvalleevezere.fr e-mail SPANC: spanc@communesvalleevezere.fr

#### Le terrain

Superficie totale de la parcelle : 2657 m<sup>2</sup>

Pente du terrain

: faible%

Surface disponible pour l'assainissement : 500 m²

Destination des eaux pluviales : rejet terrain

Premier captage d'eau potable

Nature de cette surface : pelouse

Observations : présence de rocher dans la parcelle - Présence d'arbres sur la parcelle risque de colmatage.

## L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FILIERE: Bac dégraisseur / Fosse septique / Tranchée(s) d'infiltration

# Travaux depuis le dernier contrôle : 1 er contrôle

Traitement séparé des eaux usées? ⋈ OUI

**II NON** 

Le bac à graisses

Type de bac:

Bac dégraisseur

Capacité:

150 L

Etat général: Ecoulement des eaux usées : Moyen

Matériaux :

**Réton** 

correct

Le bac est il accessible ?:

OUI

Hauteur des graisses:

Moyenne

Distance habitation:

1 m

Observations : Lors du contrôle, le bac dégraisseur était accessible. Présence de graisses : à vidanger. Le bac

dégraisseur a basculé. Sa capacité est petite. Il serait nécessaire de le remplacer.

#### La fosse

Type de fosse Capacité (m³) : Fosse septique

: 1,5 m3 (à vérifier)

Matériaux

: Béton

Tampon accessible

: OUI

Distance / habitation

: environ 8 m

Ventilation primaire? : Oui Ventilation Secondaire?: Non

Etat général

: Moyen

Etat des regards

: Mauvais

Ecoulements des eaux usées

: bon jusqu'à la fosse

Observations : Lors du contrôle, la fosse septique a été retrouvée. Absence de rehausse. Vidanger la fosse. Absence de ventilation secondaire. Ecoulement correct jusqu'à la fosse. Présence d'un regard situé après la fosse (présence de terre et de racines). Couvercle de la fosse cassé.

#### L'entretien

Fréquence des vidanges du bac dégraisseur : Pas d'entretien régulier

Fréquence des vidanges de la fosse : Pas d'entretien régulier

Date de la dernière vidange : vers \_\_/\_/\_\_\_

Justificatif de vidange:

Nom / Raison sociale de vidangeur :

Volume (m3):

Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère 3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac Aubas - La Chapelle Aubareil - Fanlac - Les Farges - Montignac - Peyzac le Moustier - Plazac - St Amand de Coly - St Léon sur Vézère - Sergeac - Thonac - Valojoulx

tél: 05-53-51-70-70

fax: 05-53-51-70-78

Site: www.communesvalleevezere.fr

e-mail SPANC : spanc@communesvalleevezere.fr

Le préfiltre Type de pré filtre Matériaux Accessibilité des regards Etat du matériau filtrant Ecoulements des eaux usées Fréquence des nettoyages Observations: Lors d'une réhabilitation et en fonction de la filière choisie, il sera nécessaire de mettre en place un préfiltre. Le dispositif de relevage Existe-t-il un relevage: Situation: Etat: Le dispositif de traitement des eaux usées Type de traitement : Tranchée(s) d'infiltration : INCONNU Dimensionnement Regard de répartition: Présence du regard oui Regard accessible oui Etat du regard: moyen Stagnation d'eau: non Bonne répartition des effluents : non Dépôt de matière en fond de regard : oui (terre) Présence d'odeur : Entretien du regard: non Regard de bouclage : Non Présence du regard Nombre de regard: Regard accessible Etat du regard: Stagnation d'eau: Dépôt de matière en fond de regard : Présence d'odeur: Entretien du regard:

Regard de collecte

Regard de collecte Regard accessible

Etat du regard: Stagnation d'eau:

Dépôt de matière en fond de regard :

Présence d'odeur: Entretien du regard:

Ecoulement:

Observations: Lors du contrôle, la zone de l'épandage a été indiquée (apparemment un drain), la longueur est inconnue. Le début du drain commence au niveau du regard situé après la fosse. Le fonctionnement ne peut être vérifié compte tenu que la maison est peu habitée. L'épandage semble être sous dimensionné par rapport à la capacité d'accueil de la maison.

> Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère 3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac Aubas - La Chapelle Aubareil - Fanlac - Les Farges - Montignac - Peyzac le Moustier - Plazac - St Amand de Coly -St Léon sur Vézère - Sergeac - Thonac - Valojou

tél: 05-53-51-70-70

fax: 05-53-51-70-78

e-mail SPANC: spanc@communesvalleevezere.fr Site: www.communesvalleevezere.fr

Rejet / dispersion des effluents

Type d'évacuation:

Etat de l'exutoire :

Si rejet hors de la parcelle, vers le milieu naturel, autorisation du propriétaire où se fait le rejet :

Rejet dans le sous-sol par un puits d'infiltration :

Si oui, dérogation préfectorale ? :

Observations:

Respect des distances minimales par rapport au traitement

>35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine : oui

>3 m de tout arbre : non >5 m de l'habitation : oui

>3 m des limites de propriété : oui

#### Salubrité

Odeurs: Non

Résurgence : Inconnu Nuisances : Inconnu

Pollution du milieu naturel : Inconnu

Travaux à prévoir afin d'améliorer le fonctionnement de l'installation (voir commentaires dans chaque partie correspondante)

Bac à graisse : Remplacement du bac dégraisseur

Fosse : Vidange de la Fosse – mise en place de ventilation secondaire

Préfiltre : ajout d'un préfiltre

Traitement : remplacement du traitement

Lors de la réhabilitation de l'assainissement non collectif, les travaux devront être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

## Rappel:

Maintenir l'ensemble des installations accessibles pour les contrôles et pour faciliter l'entretient des ouvrages.

- → La vidange de la fosse septique ou toutes eaux doit être effectuée si le volume des boues atteint la moitié du volume de la fosse (à réaliser par une entreprise agréée).
- Nettoyer le bac dégraisseur au moins 1 à 2 fois par an, tout comme le préfiltre de la fosse toutes eaux.
- → Le justificatif de vidanges précisant notamment la destination des matières en vue de leur élimination doit être conservé et présenté lors de la prochaine visite

Afin d'assurer la conformité des installations, merci de contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (constructions neuves ou réhabilitations)

Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère 3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac Aubas - La Chapelle Aubareil - Fanlac - Les Farges - Montignac - Peyzac le Moustier - Plazac - St Amand de Coly -St Léon sur Vézère - Sergeac - Thonac - Valojoulx

tél: 05-53-51-70-70

fax: 05-53-51-70-78

Site: <u>www.communesvalleevezere.fr</u> e-

e-mail SPANC: spanc@communesvalleevezere.fr



Proposition d'avis du c	contrôleur		
☐ Installation conform	e à la réglementation en vic	gueur,* bon fonctionnement - pas	
risques sanitaires et envi	ironnomentaux visibles	gueur, bon fonctionnement - pas	s at
risques saintaires et envi	nomementaux visibles		
☐ Installation confo	rme à la réglementation	en vigueur* mais présente	des
dysfonctionnements à l'a	origine d'une pollution ou d'un	n problème de salubrité publique	
	general and political out a tal	i probleme de surdonte publique	
□ Installation non souf-			
installation non confo	rme a la reglementation en vig	gueur*, mais fonctionnement correc	t de
la filière ou filière néces	ssitant quelques modifications	pour améliorer son efficacité - pas	s de
risques sanitaires et envir	ronnementaux visibles	, pu	
•	1010100		
57 Installation			
installation non confe	orme a la reglementation en v	vigueur*, filière non réglementaire	ou
éléments non visibles	s ou filière sous dimens	ionnée ou filière présentant	des
dysfonctionnements à l'o	origine d'une pollution ou d'un	problème de salubrité publique	acb
	manie a une ponution ou a un	i problème de salubrite publique	
Commentaire(s):			
Voir les commentaires dans	s cnaque partie		
1			
Fait à Montignac		Le Contrôleur	
Le 02/05/2012			
i			
Avis de la Présidente de	la Communauté de Commu	nes de la Vallée de la Vézère	
Avis de la Présidente de	la Communauté de Communa à la réglementation en vieu	nes de la Vallée de la Vézère	
☐ Installation conforme	à la réglementation en vigu	nes de la Vallée de la Vézère ueur,* bon fonctionnement - pas	de
Avis de la Présidente de  Installation conforme risques sanitaires et envire	à la réglementation en vigu	nes de la Vallée de la Vézère ueur,* bon fonctionnement - pas	de
Installation conforme risques sanitaires et enviro	à la réglementation en vigu onnementaux visibles	ueur,* bon fonctionnement - pas	de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire	à la réglementation en vigu onnementaux visibles	ueur,* bon fonctionnement - pas	
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conform	à la réglementation en vigu onnementaux visibles me à la réglementation	ueur,* bon fonctionnement - pas  en vigueur* mais présente o	de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire☐ Installation conform	à la réglementation en vigu onnementaux visibles me à la réglementation	ueur,* bon fonctionnement - pas	
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un	ueur,* bon fonctionnement - pas en vigueur* mais présente o problème de salubrité publique	des
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Installation non conforme ☐ Installation non conforme ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ In	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation  rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique	des
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Installation non conforme ☐ Installation non conforme ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ In	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation  rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique	des
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation  rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu  sitant quelques modifications p	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas	des
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation  rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas	des
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme risques de la filie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la fili	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguo sitant quelques modifications ponnementaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Installation Insta	à la réglementation en viguennementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguentant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en viguentementaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme risques de la filie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la filière nécessarie ☐ Installation non conforme risques de la fili	à la réglementation en viguennementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguentant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en viguentementaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme ☐ Installation Install	a à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu  sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi  ou <u>filière</u> sous dimension	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme ☐ Installation Install	a à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu  sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi  ou <u>filière</u> sous dimension	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or	a à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en vigu  sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi  ou <u>filière</u> sous dimension	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	a à la réglementation en viguennementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguentant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme ☐ Installation ☐ Instal	a à la réglementation en viguennementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguentant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ ☐ Installation non conforme filière nécess risques sanitaires et envire ☐ ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	a à la réglementation en viguennementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguentant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles  rme à la réglementation en viguentation en viguentaux visibles	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme filière ou filière nécess risques sanitaires et envire ☐ ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	à la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguo sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi ou filière sous dimension rigine d'une pollution ou d'un pollut	en vigueur* mais présente o problème de salubrité publique de ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant o problème de salubrité publique	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme la filière ou filière nécesse risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme déféments non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ Commentaire(s) : Voir les commentaires dans	à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une pollution ou ditait quelques modifications ponnementaux visibles  The delégation le Vice-Préside chaque partie	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant or problème de salubrité publique	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et environde de la filiere ou filière nécess risques sanitaires et environde de la filière ou filière nécess risques sanitaires et environde de la filière non conforments and la filière non conforments non conformen	a la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguo sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi ou filière sous dimension rigine d'une pollution ou d'un pollut	en vigueur* mais présente or problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant or problème de salubrité publique	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et envire ☐ Installation conforme dysfonctionnements à l'or ☐ Installation non conforme filière ou filière nécesse risques sanitaires et envire ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ Commentaire(s):  Voir les commentaires dans  Fait à Montignac  Le 2005/2012	à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une pollution ou ditait quelques modifications ponnementaux visibles  The delégation le Vice-Préside chaque partie	en vigueur* mais présente de problème de salubrité publique de leur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant de problème de salubrité publique	des de de
Installation conforme risques sanitaires et environments à l'or dysfonctionnements à l'or Installation non conforments à lière ou filière nécesse risques sanitaires et environments à l'or Installation non conforméléments non visibles dysfonctionnements à l'or Commentaire(s) :  Voir les commentaires dans  Fait à Montignac  Le 2015/2012	a la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguo sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi ou filière sous dimension rigine d'une pollution ou d'un pollut	en vigueur* mais présente o problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant o problème de salubrité publique	des de de
☐ Installation conforme risques sanitaires et environt dysfonctionnements à l'on ☐ Installation non conforme dysfonctionnements à l'on ☐ Installation non conforme filière ou filière nécess risques sanitaires et environt ☐ Installation non conforme filière non visibles dysfonctionnements à l'or ☐ Commentaire(s):  Voir les commentaires dans  Fait à Montignac  Le 2005/2012  ICE RESIDENT  CHAPLE DU SPANC	a à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une pollution ou d'un me à la réglementation en viguente d'une modifications pronnementaux visibles  The description ou d'un proposition d'une pollution ou d'une partie	en vigueur* mais présente o problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant o problème de salubrité publique	des de de
Installation conforme risques sanitaires et environments à l'or dysfonctionnements à l'or Installation non conforments à lière ou filière nécesse risques sanitaires et environments à l'or Installation non conforméléments non visibles dysfonctionnements à l'or Commentaire(s) :  Voir les commentaires dans  Fait à Montignac  Le 2015/2012	a la réglementation en viguonnementaux visibles  me à la réglementation rigine d'une pollution ou d'un  me à la réglementation en viguo sitant quelques modifications ponnementaux visibles  rme à la réglementation en vi ou filière sous dimension rigine d'une pollution ou d'un pollut	en vigueur* mais présente o problème de salubrité publique ueur*, mais fonctionnement correct pour améliorer son efficacité - pas igueur*, filière non réglementaire onnée ou filière présentant o problème de salubrité publique	des de de

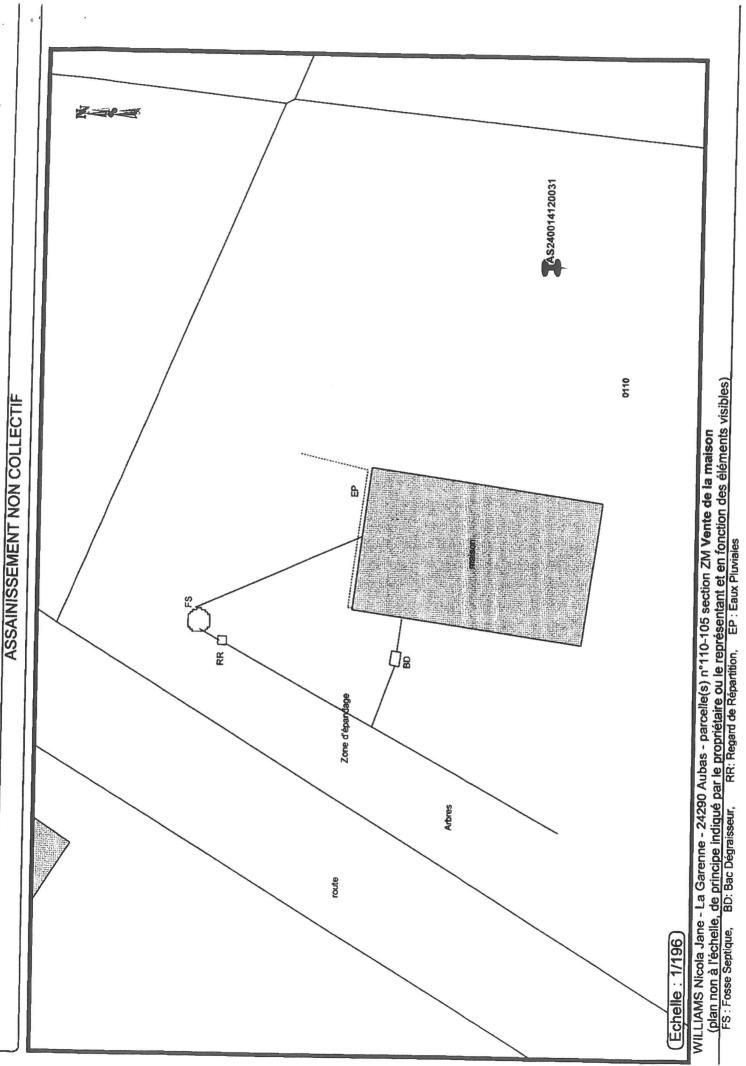
\*conforme à la réglementation : réalisation du chantier d'assainissement ayant été contrôlé par le SPANC

\*non conforme à la réglementation : réalisation du chantier d'assainissement non contrôlé par le SPANC

Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère 3 Avenue de Lascaux 24 290 Montignac Aubas - La Chapelle Aubarell - Fanlac - Les Farges - Montignac - Peyzac le Moustier - Plazac - St Amand de Coly - St Léon sur Vézère - Sergeac - Thonac - Valojouix

tél : 05-53-51-70-70 Site : <u>www.communesvalleevezere.fr</u> fax: 05-53-51-70-78

110 40



MA MD

Communauté de Communes Vallée de la Végère

-	Commune de Huba
Contract of the last of the la	Adresse du contrôle: la Jacenne Section/parcelle: Z N 1105 et 110 Nom et prénom du propriétaire ou de son représentant: WILLIAMS Nicola Jan

Conclusions du contrôle	Conclusions du contrôle			
Filière d'assair	Filière d'assainissement non collectif existante:			
> acceptable > acceptable sous réserve > inexistante > incomplète > dégradations importantes constatées (colmation notablement sous dimensionnée > nuisances constatées (odeurs, écoulement sur pouvant être à l'origine d'une pollution et/ou autres Fonch on repent e pardage notablement sur pouvant et pardage notablement sur pouvant être à l'origine d'une pollution et/ou	age, corrosion, effondrements)			
Conformité par rapport à la réglementation en vigueur  > conforme (chantier déjà contrôlé par le SPANC)  > non conforme  (chantier déjà contrôlé par le SPANC)				
(chantier non contrôlé par le SPANC ou avis non	n conforme lors du chantier)			
Précisions: Moison en vente (IUK, 1 sa lle de baix, 3 chambre, laupine)  Das contegrament. (petron, accessible, econlarent viente, llégère.  1 orte paper le loctor, accessible après la richech, couverfe casse, e paulenen  Correct, papira la feste l'higen e d'une ventionen primain per de recondaire.  I referent de paralet. At une de le le recuirnen à l'intensire) niture a près le foite.  Tont d'èparalet. At une (petron apparempert)  Tont données mon ventione de la value en la laite trais peu (1 Monaine fam).  Certains faits mentionnés dans ce document peuvent être basés sur les dires du propriétaire (ou du décline toutes responsabilités si des informations erronées ont été données.				
Personnes présentes	Date et signature			
Le propriétaire □ oui □ non	Le Signature			
Le représentant du propriétaire □ oui □ non	Le 264/11 Signature			
L'occupant des lieux ☐ oui ☐ non	Le Signature			
Date et signature du contrôleur : 26/4/12				
	More GOUDOUR Sonia			

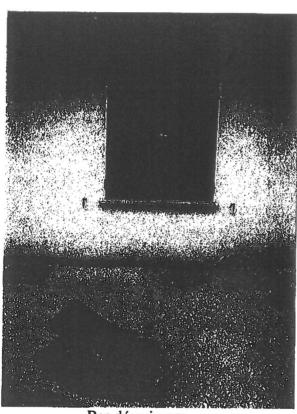
Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère

3 avenue de Lascaux | 24290 Montignac | Tél : 05.53.51.70.70 | Fax : 05.53.51.70.78 | contact@communesvalleevezere.fr

Aubas · La Chapelle Aubareil · Fanlac · Les Farges · Montignac · Peyzac le Monstier · Plazac · St Amand de Coly · St Léon sur Vézère · Sergeac · Thonac · Valojoulx

## WILLIAMS Nicola Jane Contrôle de l'assainissement non collectif dans le cadre de la vente de la maison

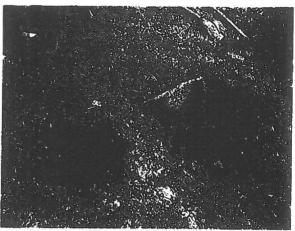
La Garenne 24290 Aubas Parcelles n°105-110 section ZM



Bac dégraisseur



Emplacement fosse septique



Fosse septique



Fosse septique – regard épandage